

Balade urbaine
de proximité

SAINT-ELOI

Jeudi 7 septembre 2017

18 °C



3.0 kms

Organisateur :

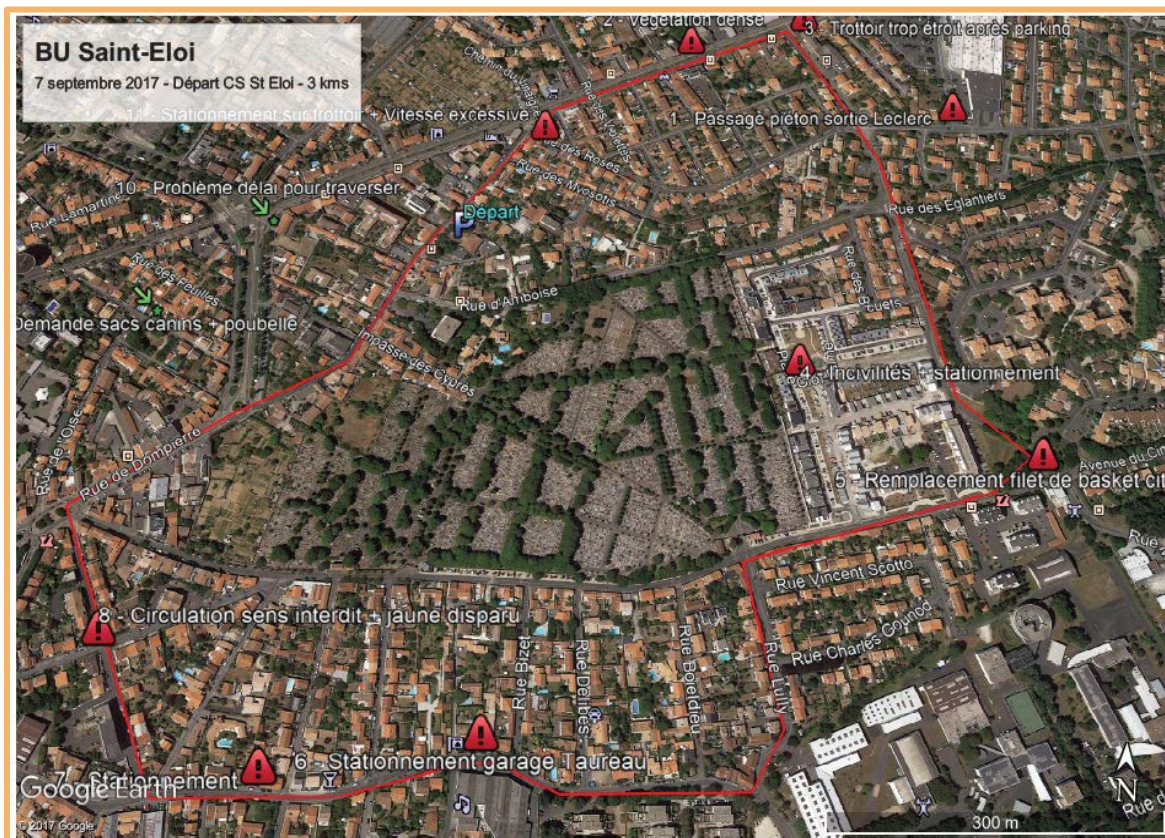
Mairie de Proximité Centre

Tél : 05 46 51 53 03

Mél : kevin.gaillard@ville-larochelle.fr



Parcours



Participants :

Brigitte Giraud, Armelle Servant, Marie-Ange Maury, Eric Arhuro, Didier Lafetta, Dorothee Courtilat, Guy Tardy, Franck Guilloteau, Nicole Bierry, Danielle Therm, Pierre Therm, Anita Bourdin, Patrick Riviere, Annick SaintBlancat, Michèle André, Marie Nadeau, Jean-Pierre Herin, Catherine Herin, Stéphane Touchard, Robert Gauduchon, Monique Robert, Michel Petit, Josiane Badod, Monique Tuillière, Claude Hinder, Véronique Cantaloup, Ghislaine Bouyer, Romain Koltunski,

Patricia Friou, Eric Perrin, Jean-Baptiste Brunet, Sébastien Serer, Sylvie Le Govic, Kevin Gaillard

Points relevés

Localisation	Demandes	Précisions	Préconisations in situ Préconisations après analyse
<i>Rue Basse de Saint-Eloi</i>	Déchets	La résidence Ramatuelle n'utilise pas les bacs de la CdA.	La mairie de proximité va adresser un courrier à la copropriété.
<i>Rue des Roses</i>	Propreté urbaine	Nombreuses déjections canines.	C'est une question de civisme. Plus d'informations en fin de compte-rendu sur cette problématique.
<i>Rue des Œillets</i>	Police Municipale	Stationnement illicite dans cette voie.	Pour information, la Police municipale compte depuis le 1 ^{er} septembre 36 agents, dont 24 de jour, à effectif complet. Information prise en compte.
<i>Rue des Roses</i>	Autre	La maison qui posait problème dans la rue du fait de son état a depuis été détruite.	Suivi de la balade urbaine 2016.
<i>Rue des Géraniums</i>	Voirie	Il y a un problème de stationnement du fait que les voitures sont bloquées au feu à cause de la sortie des clients de la boulangerie « Le Fournil »	La situation a été déjà constatée. Ce sont des propriétés privées au droit des bâtiments, l'intervention de la Ville n'est pas possible. Il convient de ralentir à proximité du feu.
<i>Boulevard André Sautel</i>	Espaces verts	Problème de visibilité des piétons qui circulent d'un bord à l'autre du boulevard, notamment pour ceux qui ne prennent pas les passages dédiés.	Les haies situées à proximité immédiate des passages réservés aux piétons sont volontairement coupées plus basses que pour le reste du boulevard. L'entretien est donc plus régulier. Néanmoins, les piétons ne devant pas s'engager en dehors de ces zones, la taille plus haute le long du boulevard ne sera pas remise en cause.
<i>Rue des Géraniums</i>	Voirie	Mieux indiquer la voie sans issue et la zone 30.	Fait.
<i>Rue des Géraniums</i>	Espaces verts	Demande de remplacement des filets du city-stade	Demande à instruire. Après visite des services sur place, la demande a été acceptée. Une demande a donc été faite pour que le remplacement soit réalisé dès 2018.
<i>Avenue du Cimetière</i>	Voirie	Voir pour réaliser une piste cyclable	Il n'y aura pas de piste cyclable à cet endroit : hormis le coût, la largeur de la chaussée est insuffisante. Une réfection d'une partie de cette dernière est d'ores et déjà en cours sur la partie inférieure. Suite à ces travaux, il sera vérifié si des bandes cyclables peuvent être marquées au sol. Il devra aussi être déterminé si le trafic de véhicules n'est pas trop important.
<i>Rue Lulli</i>	Autres	Un véhicule de la CdA est stationné de manière illicite sur le trottoir.	La Ville va prendre l'attache du service concerné.
<i>Rue Lulli</i>	Voirie	Manque de visibilité due au panneau « rappel stop » à l'intersection avec l'avenue du Cimetière	Après analyse, le service Voirie estime que la position de ce panneau n'est pas à revoir et qu'il ne gêne pas la visibilité de manière disproportionnée.

<i>Avenue de Romsay</i>	Voirie	L'emplacement devant le garage « Toreau » est régulièrement entièrement utilisé par le garage pour y mettre ses véhicules en démonstration.	Vérifier la propriété du bien pour faire un rappel à l'ordre au propriétaire du garage. L'espace devant le garage appartient au propriétaire de l'établissement. Dès lors, n'ayant pas le statut d'espace public, il est libre d'utiliser celui-ci à sa guise (situation cadastrale disponible à la Mairie de proximité).
<i>Avenue de Romsay</i>	Voirie	Demande de réaliser devant le bar une seconde place de livraison ou un stationnement limité « zone bleue »	La Ville va étudier l'opportunité. Comme le demande les services de la CdA, la place de livraison actuelle va passer de 10 à 15 mètres : cela permettra aux véhicules de livraison d'avoir davantage de place, et de pouvoir accueillir deux à trois véhicules en dehors des périodes de livraison.
<i>Rue Berlioz</i>	Voirie	Problème de visibilité à l'angle de la rue Massenet – Avenue de Romsay.	Le poteau sera déplacé. Depuis, l'intervention a été réalisée.
<i>Rue Berlioz</i>	Voirie	Etat des trottoirs, voir absence et poteau à déplacer	Les travaux privés récents dans cette rue ont effectivement endommagé les trottoirs. Néanmoins, la réfection doit se faire au niveau global compte tenu des travaux qui sont réalisés sur l'avenue de Périgny en lien avec la CdA. Précision : la matérialisation d'une ligne jaune en bas de l'avenue, ainsi que le déplacement du poteau vont être envisagés.
<i>Rue Berlioz</i>	Eau	Les eaux stagnantes à côté des nouvelles constructions sont gênantes pour les nouveaux habitants (propreté, salubrité publique).	Dans un souci de préservation de la biodiversité, la Ville ne souhaite pas réaliser un busage.
<i>Rue de Périgny</i>	Voirie	Du côté des constructions, il n'y a pas de trottoir matérialisé, ce qui peut poser des problèmes de sécurité pour les piétons avec les vélos qui passent rapidement.	Au-delà du coût très important d'un tel aménagement, les piétons doivent aller sur le trottoir/piste cyclable d'en face : il s'agit d'un espace mixte qui n'est pas réservé aux vélos et doit être partagé.
<i>Rue de Périgny</i>	Autres	Le restaurant basque qui a fermé depuis plusieurs mois est squatté et une brèche dans le grillage menant à la déchetterie a été faite.	La situation est connue des services de la Ville. Plus d'informations en fin de compte-rendu.
<i>Rue Rameau</i>	Voirie	Mettre la rue en sens unique ?	A étudier. Auparavant ce n'était pas possible car les bus y passaient. Depuis le changement de circulation, cela sera étudié dans le cadre du plan de circulation global avec la rue de Périgny en lien avec la CdA.
<i>Rue Rouget de l'Isle/ Rue Treich Laplene</i>	Voirie	D'un côté, la rue est en sens unique et de l'autre, en double sens. Pour le côté en double sens, il y a un problème de stationnement.	Il n'y a pas de solution satisfaisante pour le stationnement dans cette rue, le stationnement alterné présentant des contraintes moins importantes que les autres aménagements.

<i>Rue Rouget de l'Isle</i>	Voirie	Mettre un sens interdit ou un panneau « zone 30 »	Dans le cadre de la généralisation des « zone 30 » sur la Ville, des panneaux seront mis en place en fonction des besoins. Une information sur ce point sera faite en Conseil de secteur.
<i>Rue Treich Laplene</i>	Voirie	Marquage jaune au sol	Cela n'est pas possible au droit d'un passage piéton. La signalétique actuelle est suffisante : c'est une question de respect du code de la route.
<i>Rue Basse de Saint-Eloi</i>	Voirie	Déplacer le passage piéton	A étudier. La demande est acceptée, la Ville va modifier l'emplacement actuel du passage réservé aux piétons pour l'aligner avec le surbaissé. Travaux prévus 1 ^{er} trimestre 2018, retardé pour le tournage de la série Das Boot.

Problématique des déjections canines

Cette demande est récurrente. En effet, les incivilités en la matière sont nombreuses malgré les investissements de la Ville. Il existe plus de 120 points de distribution à l'heure actuelle sur le territoire de la commune et une cartographie a été mise en place sur le site de la Ville.

Cette application est interactive permet aussi de se géolocaliser en direct et de savoir en temps réel la distance des sacs à déjections canines les plus proches.

Il faut noter que plus d'un million de sacs sont actuellement distribués avec une efficacité à relativiser. Des réflexions sont en cours pour déterminer la meilleure politique en la matière.

Mairie de Proximité Secteur Centre

Ces balades urbaines ont été organisées par la nouvelle mairie de proximité du secteur Centre (33 000 habitants et neuf quartiers). La Municipalité a souhaité mettre en place ce nouveau service de proximité dont les principales missions sont de développer et d'animer des projets sur le territoire mais aussi de prendre en compte les demandes quotidiennes des habitants pour une plus grande réactivité.

Pour information, nos locaux sont situés 18 place Saint Michel et vous pouvez nous contacter au 05 46 51 53 03.

Ancien restaurant basque

La fermeture de l'ancien restaurant basque Avenue de Périgny a rendu la situation aux alentours du site très problématique pour les riverains mais aussi l'ensemble du quartier. Qui plus est, les squats ont contribué à créer une ouverture illégale sur la déchetterie mitoyenne. De très nombreux dépôts sauvages ont été constatés sur le site, ainsi que des ouvertures irrégulières dans le restaurant pouvant poser des problèmes de sécurité.

La Ville est déjà intervenue pour mettre en sécurité le site et travaille actuellement, au niveau des Affaires juridiques, pour retrouver les héritiers et les contraindre à intervenir pour résoudre les problèmes constatés.

Ces derniers sont actuellement en négociations pour procéder à la cession du bien.